

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00051 Numéro SIREN : 488 451 527 Nom ou dénomination : A.R.G. CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2021 sous le numéro de dépôt 442

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 437	1 351	1 086		1 086	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 437	1 351	1 086		1 086	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 600		3 600	8 400	4 800	57.14
	Autres créances	743		743	879	136	15.44
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 419		10 419	7 165	3 254	45.41
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	14 763		14 763	16 444	1 682	10.23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	17 199	1 351	15 849	16 444	596	3.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS ARG CONSEILS
Hauteval
46100 FIGEAC

relatifs à l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	15 849 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	3 000 Euros
- Résultat net comptable,	(1 502) Euros

Fait à FIGEAC
Le 19/11/2020

Olivier RABATEL
Expert-comptable

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	32 193	32 193		
	Report à nouveau	30 994	34 610	3 617	10.45
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 502	3 617	5 119	141.53
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	10 698	12 200	1 502	12.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 016	1 291	1 725	133.55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 422	1 410	12	0.85
	Dettes fiscales et sociales	713	1 543	830	53.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 151	4 245	906	21.35
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	15 849	16 444	596	3.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 151 4 245

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 085.99		1 085.99	
	Matériel de bureau	1 249.99	816.70	433.29	53.05
	Mobilier	1 186.70	1 186.70		
	Amort. matériel de bureau	164.00	816.70	652.70	79.92
	Amort. mobilier	1 186.70	1 186.70		
Total II		1 085.99		1 085.99	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 600.00	8 400.00	4 800.00	57.14
	Clients	3 600.00	8 400.00	4 800.00	57.14
AUTRES CREANCES		743.41	879.14	135.73	15.44
	Fournisseurs		288.14	288.14	100.00
	TVA déductible	43.41		43.41	
	Crédit de TVA à reporter	478.00	371.00	107.00	28.84
	TVA sur factures non parvenues	222.00	220.00	2.00	0.91
DISPONIBILITES		10 419.13	7 165.16	3 253.97	45.41
	CIC	10 419.13	7 165.16	3 253.97	45.41
Total III		14 762.54	16 444.30	1 681.76	10.23
TOTAL GENERAL		15 848.53	16 444.30	595.77	3.62

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 000		3 000	7 000		4 000	57.14
Chiffre d'affaires NET	3 000		3 000	7 000		4 000	57.14
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			3 000	7 000		4 000	57.14
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 368	3 191		1 177	36.87
Impôts, taxes et versements assimilés			30	192		222	115.63
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			164			164	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			4 502	3 383		1 119	33.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 502	3 617		5 119	141.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		10 000.00	10 000.00		
Capital		10 000.00	10 000.00		
RESERVE LEGALE		1 000.00	1 000.00		
Réserve légale		1 000.00	1 000.00		
AUTRES RESERVES		32 193.46	32 193.46		
Autres réserves		32 193.46	32 193.46		
REPORT A NOUVEAU		30 993.81	34 610.41	3 616.60	10.45
Report à nouveau		30 993.81	34 610.41	3 616.60	10.45
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		1 501.97	3 616.60	5 118.57	141.53
Total I		10 697.68	12 199.65	1 501.97	12.31
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		3 015.85	1 291.32	1 724.53	133.55
Compte courant RG		3 015.85	1 291.32	1 724.53	133.55
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 422.00	1 410.00	12.00	0.85
Factures non parvenues		1 422.00	1 410.00	12.00	0.85
DETTES FISCALES ET SOCIALES		713.00	1 543.33	830.33	53.80
TVA déductible			0.33	0.33	100.00
TVA collectée à 20%		600.00	1 400.00	800.00	57.14
Autres charges à payer		113.00	143.00	30.00	20.98
Total IV		5 150.85	4 244.65	906.20	21.35
TOTAL GENERAL		15 848.53	16 444.30	595.77	3.62

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2020 12	30/09/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 502	3 617	5 119	141.53
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 000	7 000	4 000	57.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 502	3 383	1 119	33.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 502	3 617	5 119	141.53

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	3 000.00	7 000.00	4 000.00	57.14
Prestations de services	3 000.00	7 000.00	4 000.00	57.14
Chiffre d'affaires NET	3 000.00	7 000.00	4 000.00	57.14
AUTRES PRODUITS	0.20		0.20	
Produits divers	0.20		0.20	
Total des Produits d'exploitation	3 000.20	7 000.00	3 999.80	57.14
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	4 368.17	3 191.40	1 176.77	36.87
Fournitures administratives	408.85	285.89	122.96	43.01
Documentation générale	400.59	307.54	93.05	30.26
Honoraires comptables	710.00	700.00	10.00	1.43
Frais d'actes & de contentieux	490.70		490.70	
Voyages et déplacements	986.85	711.03	275.82	38.79
Frais de missions	92.53		92.53	
Réceptions	7.27	72.00	64.73	89.90
Téléphone	843.38	694.94	148.44	21.36
Services bancaires	278.00	270.00	8.00	2.96
Côtisations professionnelles	150.00	150.00		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	30.00	192.00	222.00	115.63
Contrib. Eco. Territoriale	30.00	192.00	222.00	115.63
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	164.00		164.00	
Dotations aux amortissements	164.00		164.00	
Total des Charges d'exploitation	4 502.17	3 383.40	1 118.77	33.07
Résultat d'exploitation	1 501.97	3 616.60	5 118.57	141.53
Résultat courant avant impôts	1 501.97	3 616.60	5 118.57	141.53
Total des produits	3 000.20	7 000.00	3 999.80	57.14
Total des charges	4 502.17	3 383.40	1 118.77	33.07
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 501.97	3 616.60	5 118.57	141.53

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 003		1 250
TOTAL	2 003		1 250
TOTAL GENERAL	2 003		1 250

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		817	2 437	2 437
TOTAL		817	2 437	2 437
TOTAL GENERAL		817	2 437	2 437

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 003	164	817	1 351
TOTAL	2 003	164	817	1 351
TOTAL GENERAL	2 003	164	817	1 351

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	164				
TOTAL	164				
TOTAL GENERAL	164				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 600	3 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	743	743	
TOTAL	4 343	4 343	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 422	1 422		
Taxe sur la valeur ajoutée	600	600		
Autres impôts taxes et assimilés	113	113		
Groupe et associés	3 016	3 016		
TOTAL	5 151	5 151		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	20.0000	500			500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 422
Dettes fiscales et sociales	113
Total	1 535

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SAS ARG CONSEILS

30/09/2020

[illegible]

A.R.G. CONSEILS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 10.000 euros
SIEGE SOCIAL : Hauteval
46100 FIGEAC
CAHORS RCS 488 451 527

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 FEVRIER 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

.../...

Troisième décision

L'associé unique approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître UNE PERTE de 1.501,97 EUR et décide d'affecter le résultat au compte Report à Nouveau débiteur qui s'élève ainsi à – 32.495,78 EUR.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 10.697,68 EUR.

Quatrième décision

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercices</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement</u>		<u>Revenus non éligibles à l'abattement</u>
	<u>Dividendes</u>	<u>Autres revenus distribués</u>	
30/09/2017	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
30/09/2018	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
30/09/2019	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR

.../...

Certifié conforme


A.R.G. CONSEILS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 10.000 euros
SIEGE SOCIAL : Hauteval
46100 FIGEAC
CAHORS RCS 488 451 527

7030033

CL/IF/

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 FEVRIER 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le 24 février

A 15 Heures

Au siège social de la société ci-après nommée,

Monsieur Robert GAIANI, demeurant à FIGEAC (46100), Hauteval,

Propriétaire de la totalité des 500 actions de 20 euros de valeur nominale
composant le capital social de la Société dénommée **A.R.G. CONSEILS**,
Associé unique de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de président de la société, Monsieur Robert GAIANI, associé unique, a établi les documents suivants :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- l'inventaire, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ;
- Approbation du montant des charges et dépenses visées ; à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- Affectation des résultats ;
- Distribution de dividendes ;
- Quitus au président ;
- Pouvoirs.

DECISIONS

Première décision

L'associé unique, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 tels qu'il les a établis, qui font apparaître UNE PERTE de 1.501,97 EUR.

Deuxième décision

En vertu de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique constate qu'aucunes dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code n'ont été engagées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020.



Troisième décision

L'associé unique approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître UNE PERTE de 1.501,97 EUR et décide d'affecter le résultat au compte Report à Nouveau débiteur qui s'élève ainsi à – 32.495,78 EUR.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 10.697,68 EUR.

Quatrième décision

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercices</u>	<u>Revenus éligibles à l'abattement</u>		<u>Revenus non éligibles à l'abattement</u>
	<u>Dividendes</u>	<u>Autres revenus distribués</u>	
30/09/2017	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
30/09/2018	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
30/09/2019	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR

Cinquième décision

L'associé unique, après lecture du rapport spécial, constate l'absence de convention relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce.

Le compte courant d'associé de Mr GAIANI s'élève au 30 septembre 2020 à 3.015,85 EUR et n'a fait l'objet d'aucune rémunération au titre de l'exercice clos le 30/09/2020.

Mr GAIANI n'a perçu aucune rémunération en sa qualité de gérant pour l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Sixième décision

Quitus au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Septième décision

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président.

